



## Diplôme d'Etat d'Infirmier puériculteur *Diplômés de 2014*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif

d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les première et deuxième vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, présentée ci-après, porte sur les diplômés de 2014, soit 1 594 personnes.



## LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2015 s'est déroulée de juillet à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure\*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, forme de la formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
  - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
  - ✓ en cas d'emploi le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail\*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
  - ✓ en cas de formation, le type et le lieu\*,
  - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2015, **quelques évolutions** :

- ✓ une interrogation portant sur les seuls **diplômés** et non sur l'ensemble des présentés à l'examen,
- ✓ des informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation **collectées**, lorsque cela était possible, **auprès des instituts de formation** (pour 18 des 31 sites),
- ✓ une enquête biannuelle qui devient **annuelle** et portant sur la situation détaillée 12 mois après la sortie de formation, complétée de quelques questions sur un emploi éventuel occupé entre temps (type de contrat, de poste ...).

## L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2013, une session d'examen s'est déroulée pour la formation d'infirmier puériculteur (décembre). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 1 an, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2012.

**8 des 21** sortants ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un taux de **38%**, inférieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (52%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (52% soit 648 enquêtés pour 1 244 sortants).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sanitaires.

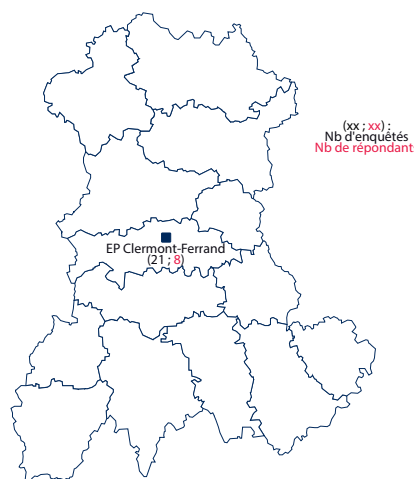
\* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, Comité Territorial Emploi Formation.



## LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Sur les 8 répondants :

- ✓ tous sont des **femmes**.
- ✓ 6 ont **moins de 30 ans\*** et 3 de 30 à 49 ans.
- ✓ toutes sont formées sur le **COTEF de Clermont-Ferrand** (cf. carte ci-contre). Une seule école dispense cette formation en Auvergne.



## LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 7 répondantes :

- ✓ 4 **résidaient en Auvergne** avant leur entrée en formation, dont 3 sur le **COTEF de Clermont-Ferrand**, COTEF de formation.
- ✓ toutes étaient **actives occupées avant d'entrer en formation**, salariée ou profession libérale du secteur sanitaire, social ou médico-social (y compris transport sanitaire).
- ✓ toutes étaient titulaires d'un diplôme de **niveau supérieur au bac** avant leur entrée en formation, soit un diplôme d'infirmier en soins généraux.
- ✓ A l'entrée en formation, 4 répondantes avaient obtenu leur dernier diplôme depuis **moins de 5 ans**.
- ✓ aucune n'a suivi de préparation au concours d'entrée dans la formation.

## LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

- ✓ 4 des 6 répondantes avaient le **statut de salariée pendant la formation**, 1 celui de **demandeur d'emploi** et 1 celui **d'étudiant**.
- ✓ 6 des 8 répondantes déclarent **avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière** pour leur vie quotidienne, sous la forme d'une rémunération employeur (4 citations), d'une allocation chômage Pôle emploi (1), d'une bourse du Conseil Régional (1) ou d'une autre rémunération.

\* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 1 an inférieur.



## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 8 répondantes :

✓ 7 étaient en **emploi 12 mois après la formation** (93% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires) et 1 dans une autre situation.

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

Sur les 7 répondantes :

✓ 5 étaient en **emploi stable\*** (*versus* 47%) dont 4 titulaires ou stagiaires de la Fonction publique. 2 étaient en CDD ou CTI (*versus* 52%).

✓ 5 occupaient un emploi à **durée indéterminée** (*versus* 41%) et 2, un contrat d'une durée déterminée de moins de 12 mois.

✓ 7 exerçaient leur activité à **temps plein** (*versus* 92%).

✓ toutes exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de plus de 500 salariés**.

✓ 5 déclaraient gagner **de 1 600 à 2 200 € nets mensuels** (*versus* 30%), 1 moins de 1 600 € et la dernière plus de 2 200 €. Le salaire net mensuel moyen est de **1 900 €** (1 555 € par l'ensemble des formations sanitaires).

✓ toutes ont obtenu leur emploi au maximum **3 mois après leur sortie de formation**. L'employeur précédent est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (4 citations), devant la candidature spontanée (2 citations) et l'annonce de l'école (1).

✓ 4 des 7 répondantes **travaillaient en Auvergne** dont 2 sur le **COTEF de Clermont-Ferrand**. 4 exerçaient sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation.

✓ Aucune des répondantes n'avait occupé un autre emploi depuis sa sortie de formation.

## SYNTHÈSE

✓ Les infirmières puéricultrices ont, comparativement à l'ensemble des diplômés de formations paramédicales et de sages-femmes, un taux d'emploi en retrait (88% versus 93%) et une part d'emploi stable supérieur (71% contre 44%).

✓ Pour la région, le **solde des infirmières puéricultrices est négatif**. Ainsi, les diplômés étaient à 71% des résidents auvergnats et 57% sont restés pour travailler en Auvergne.

\* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



# L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

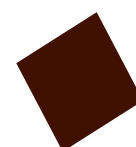
## GLOSSAIRE

**Bac ST2S-SMS** : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

**IDE** : Infirmier Diplômé d'Etat

**Préparation** : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**  
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

**Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>**  
**<http://www.pro.formationauvergne.com/>**  
**Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)**

